



Devis d'assurance emprunteur

Monsieur Mercury Jean Luc Albert

Le 19/07/2019

Référence du devis : 406961396
IRIADE Emprunteur

Dans le cadre de votre recherche d'assurance pour votre futur financement, nous avons sélectionné pour vous le contrat **IRIADE Emprunteur**.

La Notice d'Information de ce contrat propose des garanties complètes et étendues pour vous apporter une protection de qualité à un prix maîtrisé et garanti.

Vous trouverez ci-après :

- ✓ Le rappel d'information concernant la ou les personnes à assurer.
- ✓ Le rappel d'information concernant le(s) financement(s) et les garanties.
- ✓ L'échéancier des cotisations pour chaque prêt et chaque personne à assurer.
- ✓ Les formalités médicales nécessaires.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute précision ou information complémentaire.

AS DU GRAND LYON
Conseiller : MEZRAI Bilal
N° tél : 0478802829
Email : gestion@ascourtage.fr
N° Orias : 11064584



PERSONNE(S) À ASSURER

ASSURE 1

Identité: Monsieur MERCURY Jean Luc Albert

Né(e) le : 17/09/1971

Profession exacte : Directeur export

Catégorie professionnelle (1) : Salarié cadre

Fumeur : Non

Déplacements professionnels (2) : Non

Travail en hauteur (3) : Non

Manutention et/ou avec travail manuel (4) : Non

Appartenance aux professions à risque ou exposées (5) : Non

(1) Chef d'entreprise / Profession libérale (hors paramédicale) / Profession libérale paramédicale / Salarié cadre, Salarié non-cadre / Fonctionnaire catégorie A (hors enseignant) / Fonctionnaire hors classe A – non cadre administratif / Fonctionnaire hors classe A – Cadre administratif / Enseignant/ Commerçant / Artisan / Ouvrier / Exploitant agricole / Intérimaire / Retraité / Demandeurs d'emploi, personnes sans emploi.

(2) Déplacements de plus de 20 000km/an à titre professionnel en véhicule terrestre à moteur (hors train).

(3) Travail régulier en hauteur supérieure à 3 mètres.

(4) Activité régulière avec manutention et/ou avec travail manuel nécessitant l'utilisation d'outils permettant de découper, perforer, broyer, trancher, creuser, déchiqeter, déformer tous matériaux et/ou le port de charges lourdes de plus de 20Kg.

(5) Métiers liés à des missions humanitaires / Métiers artistiques, intermittents du spectacle / Métiers du journalisme (reporter, cameraman, photographe, journaliste), sauf emploi sédentaire en France / Manipulation d'explosifs ou de substances toxiques, transport d'explosifs ou de matières dangereuses / Travail en hauteur supérieure à 20 mètres / Travail sur sites dangereux / Travail sur sites de production du pétrole/du gaz, sites nucléaires, sites classés SEVESO, chantiers de construction / Métiers de démolition / Métiers comportant des contacts avec des animaux sauvages / Métiers de l'aviation (uniquement le personnel naviguant) / Chauffeurs routiers / Guides de haute montagne, membres d'expédition / Travail souterrain ou en galerie, travail dans une mine ou une carrière, spéléologues, foreurs / Plongeur professionnel et professions avec activité en mer, dockers / Sportifs professionnels ou professeurs de sports (hors professeurs scolaires) / Professions de secours, sécurité, surveillance, maintien de l'ordre, militaires, convoyeurs de fonds, professions avec port ou manipulation d'armes, pompiers / Professions spirituelles ou religieuses.

CARACTÉRISTIQUE(S) DU (DES) FINANCEMENT(S)

	Montant*	Type	Taux hors assurance	Durée (en mois)	Dont différé (en mois)	Montant des échéances ou des loyers
Prêt n°1	110 600,00 €	Prêt amortissable	0,45 %	84	0 (Pas de différé)	1 337,76 €

(*) Pour un prêt, le montant correspond au capital emprunté et pour un crédit-bail, le montant correspond à la somme des loyers augmentée de la valeur résiduelle du bien.

GARANTIES ET OPTIONS SOUHAITÉES

Assuré 1	Date d'effet	Formule	Garanties essentielles	Garanties complémentaires	Quotité à assurer	Franchise	Condition de durée d'hospitalisation	Périodicité des cotisations	Options
Prêt n°1	19/08/2019	F3. Décès/PTIA, ITT/IPT/ITP & IPP	DC, PTIA	IPP, IPT, ITT/ITP	100 %	ITT/ITP : 90 jours	0 jour	Mensuelle (échéances suivant le capital restant dû)	Dos / Psy (ZEN (sans franchise hospi))

DC/PTIA: l'assureur prend en charge le capital restant dû

ITT/ITP/IPT/IPP: l'assureur prend en charge le paiement des échéances selon les conditions indiquées dans la Notice d'Information



ASSURÉ 1 – MERCURY JEAN LUC ALBERT : ÉCHÉANCIER DES COTISATIONS PRÊT 1

Échéance	Capital restant dû*	Cotisations annuelles (échéances suivant le capital restant dû)				Cotisations mensuelles moyennes
		DC / PTIA	Incapacité / Invalidité (options incluses)	Total	Dont options	
Année 1	110 600,00 €	128,53 €	175,08 €	303,61 €	58,35 €	25,30 €
Année 2	95 012,46 €	126,80 €	181,72 €	308,52 €	60,58 €	25,71 €
Année 3	79 354,64 €	112,04 €	166,05 €	278,09 €	55,34 €	23,17 €
Année 4	63 626,20 €	93,31 €	143,56 €	236,87 €	47,84 €	19,74 €
Année 5	47 826,83 €	67,85 €	110,82 €	178,67 €	36,94 €	14,89 €
Année 6	31 956,23 €	43,40 €	74,10 €	117,50 €	24,70 €	9,79 €
Année 7	16 014,05 €	15,77 €	28,05 €	43,82 €	9,35 €	3,65 €
Total sur durée du prêt		587,70 €	879,38 €	1 467,08 €	293,10 €	
Taux moyen annuel de l'assurance TAEA (Taux Annuel Effectif de l'Assurance)				0,1895 %	0,3821 %	

*Pour déterminer le capital assuré sur chaque garantie, merci de multiplier le capital restant dû par la quotité choisie sur la garantie en question

ECHÉANCIER SYNTHÈSE DES COTISATIONS

Echéance	Capital restant dû*	Cotisations annuelles			
		DC / PTIA	Incapacité / Invalidité (options incluses)	Total	Dont options
Année 1	110 600,00 €	128,53 €	175,08 €	303,61 €	58,35 €
Année 2	95 012,46 €	126,80 €	181,72 €	308,52 €	60,58 €
Année 3	79 354,64 €	112,04 €	166,05 €	278,09 €	55,34 €
Année 4	63 626,20 €	93,31 €	143,56 €	236,87 €	47,84 €
Année 5	47 826,83 €	67,85 €	110,82 €	178,67 €	36,94 €
Année 6	31 956,23 €	43,40 €	74,10 €	117,50 €	24,70 €
Année 7	16 014,05 €	15,77 €	28,05 €	43,82 €	9,35 €
Total sur durée du prêt		587,70 €	879,38 €	1 467,08 €	293,10 €
Taux moyen annuel de l'assurance				0,1895 %	

*Pour déterminer le capital assuré sur chaque garantie, merci de multiplier le capital restant dû par la quotité choisie sur la garantie en question

Les frais associés à votre adhésion sont les suivants :

- Frais de dossier : 40,00 €
- Frais de fractionnement : 0 €
- Droit d'adhésion à l'association Apogée : 1 € (ce montant est offert par ORADÉA VIE)

SYNTHÈSE

	Assuré 1	Synthèse tous assurés
Prêt n°1	cotisation totale : 1 467,08 € taux moyen annuel : 0,1895 %	cotisation totale : 1 467,08 € taux moyen annuel : 0,1895 %
Total	cotisation totale : 1 467,08 € taux moyen annuel : 0,1895 %	cotisation totale : 1 467,08 € taux moyen annuel : 0,1895 %

Cette étude n'a pas de valeur contractuelle et n'engage pas l'Assureur.



FORMALITÉS NÉCESSAIRES

Assuré 1 MERCURY Jean Luc Albert :

- Questionnaire de Santé Simplifié
- Photocopie recto-verso de votre Carte nationale d'identité

TABLEAU DES GARANTIES*

Abréviations	Garanties	Montant des prestations	Âge limite à l'adhésion	Date limite de garantie
DC	Décès	Capital restant dû	18 ans - moins de 79 ans	80 ^e anniversaire de l'assuré
PTIA	Perte totale et irréversible d'autonomie		18 ans - moins de 64 ans	65 ^e anniversaire de l'assuré
IPT	Invalidité permanente totale	10 000 000 euros en capital ou 5 000 euros / mois / assuré en rente		67 ^e anniversaire de l'assuré
IPP	Invalidité permanente partielle	5 000 euros / mois / assuré		
ITT	Incapacité temporaire totale	5 000 euros / mois / assuré		
Option ZEN	Extension optionnelle des garanties ITT / ITP / IPT / IPP en cas d'affections du dos ou d'affections psychiatriques (sans condition d'hospitalisation)			

* Sous réserve des dispositions de la Notice d'Information jointe.